

Transmettre les Informations et les Savoirs des Séniors Exploitants Routiers

APPEL A CANDIDATURE

Soutien à une étude liée à la transmission des savoirs d'expérience

Date de lancement : vendredi 22 décembre 2017

Date de clôture : vendredi 19 janvier 2018

SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'APPEL A CANDIDATURE

- Présentation de l'AFT
- Exposé du projet TISSER
- Méthode et calendrier de mise en œuvre du projet TISSER

PRESTATION ATTENDUE

- Modalités d'intervention souhaitées
- Calendrier de mise en œuvre
- Expertise à mobiliser

MODALITES DE CANDIDATURE

- Diffusion et calendrier de l'appel à candidature
- Dossier de candidature à transmettre
- Critère de sélection du candidat retenu
- Contacts et interlocuteurs

CONTEXTE DE L'APPEL A CANDIDATURE

Présentation de l'AFT

Créée en 1957 par les organisations professionnelles représentatives de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires de transport, l'AFT est l'organisme de développement de la formation professionnelle du Transport et de la Logistique. Il intervient au profit de toutes les entreprises françaises de transport public ou privé. Ses champs d'intervention sont les suivants :

- Cofinancer la formation professionnelle du transport et de la logistique par le biais des fonds collectés dans le cadre de la Ressource Affectée,
- Soutenir les établissements scolaires et les organismes de formation du transport et de la logistique par l'apport de ressources matérielles et pédagogiques,
- Orienter le public scolaire, jeune et adulte vers les métiers, les emplois ou les formations du transport et de la logistique,
- Analyser, quantitativement et qualitativement, l'évolution des emplois et des formations dans le secteur du transport et de la logistique,
- Accompagner les entreprises de transport sur les sujets environnementaux et les questions sociétales liées notamment à la santé, à l'égalité professionnelle ou à la gestion des âges.

Exposé du projet TISSER

Le projet Transmettre les Informations et les Savoirs des Séniors Exploitants Routiers (TISSER) est initié au début de l'année 2018 par l'AFT. Il est mené avec le soutien financier du Fonds Social Européen, l'appui de l'OPCA Transports et Services et sous l'égide des partenaires sociaux de la branche professionnelle du transport routier et des activités auxiliaires de transport.

Le projet TISSER vise à produire une réponse méthodologique innovante à la problématique du transfert des savoirs d'expérience détenus par les exploitants employés dans les entreprises de 20 à 50 salariés ayant des activités de transport routier. Il s'agit de proposer aux entreprises une solution opérationnelle qui leur permette d'anticiper le départ à la retraite de leurs exploitants.

Dans une entreprise de transport routier, les exploitants sont des cadres intermédiaires qui assument l'essentiel des tâches relatives à l'organisation des transports, à la gestion du parc de véhicules, à la relation avec la clientèle et à l'encadrement des conducteurs. Ils sont en général les seuls à exercer ces fonctions dans leur entreprise, notamment dans les PME. Les savoirs d'expérience techniques, commerciaux et managériaux qu'ils accumulent tout au long de leurs parcours professionnels demeurent mal appréhendés et valorisés au sein du collectif de travail. Ce phénomène génère, d'une part, un certain isolement et une lassitude des exploitants, et d'autre part, un risque de perte d'informations stratégiques pour l'entreprise au moment de leur départ en retraite.

La finalité du projet TISSER est de construire un kit outils susceptible d'être mis à la disposition de l'ensemble des entreprises de transport routier concernées, De manière didactique, interactive et pragmatique, il éclaire ces dernières sur les enjeux du transfert des savoirs d'expérience des exploitants, sur une méthode d'identification, de priorisation et de transfert des savoirs d'expérience détenus par les exploitants et sur une approche de la question du management intergénérationnel dans les entreprises de transport.

Sans présager des résultats exacts des travaux à mener dans le cadre du projet TISSER, les savoirs d'expérience qui sont susceptibles d'être traités dans le kit outil, peuvent être caractérisés de de la manière suivante :

- Savoirs commerciaux : Spécificités des fichiers clients et sous-traitants ; Formation du prix de transport ; Marges de négociations commerciales...

- Savoirs techniques : Faisabilité des prestations de transport ; Exploitation des progiciels ; Spécificités du parc de véhicules ; Leviers d'optimisation des tournées et des trafics...
- Savoirs managériaux : Interlocuteurs internes et externes ; Contraintes, compétences et caractères des conducteurs ; Postures managériales ; Procédures informelles de l'entreprise...

Méthode et calendrier de mise en œuvre du projet

Le projet TISSER débute au 1^{er} janvier 2018. Sa mise en œuvre se décline selon le calendrier et la méthodologie suivants :

- Au 1^{er} semestre 2018 : Mise en œuvre, par le service étude de l'AFT, d'une enquête téléphonique ciblant 15 transporteurs basés en Île de France, Nouvelle Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le dialogue mené avec chaque entreprise visera à déterminer l'ensemble des savoirs d'expérience détenus par l'exploitant et à déterminer leurs caractères stratégiques pour l'entreprise. Il s'agira, par ailleurs, d'identifier les stratégies initiées, les freins rencontrés et les besoins exprimés par chaque entreprise pour mettre en œuvre d'une démarche de transfert des savoirs d'expérience en vue du départ à la retraite de l'exploitant.
- Au 2nd semestre 2018 : Construction d'un kit outils de transfert des savoirs d'expérience des exploitants fondé sur un cahier des charges élaboré par l'AFT à l'issue du travail d'enquête. Ces travaux seront réalisés par des consultants spécialisés et validés par les représentants de la profession en régions.
- Au 1^{er} semestre 2019 : Expérimentation du kit outils de transfert des savoirs d'expérience des exploitants auprès de 9 entreprises volontaires basés en Île de France, Nouvelle Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'expérimentation sera suivie et encadrée par les délégations régionales de l'AFT.
- Au 2nd semestre 2019 : Ajustement et mise en forme de la version finale du kit outils de transfert des savoirs d'expérience des exploitants sur la base des remarques remontées en cours d'expérimentation. Cette démarche de finalisation sera menée conjointement par des consultants experts et les équipes de l'AFT.

PRESTATION ATTENDUE

La prestation attendue porte sur un accompagnement à la mise en œuvre de l'enquête programmée au 1^{er} semestre 2018.

Le service étude de l'AFT dispose, à l'interne, des ressources et des outils nécessaires à la caractérisation des tâches et des compétences mobilisées au quotidien par les exploitants, à l'élaboration d'une démarche et de supports d'enquêtes rigoureux et à la constitution d'un échantillon pertinent d'entreprises.

Il souhaite s'adjoindre les services d'un consultant spécialisé qui lui apportera les notions, les concepts et les méthodologies spécifiques au sujet particulier du transfert des savoirs d'expérience. Le consultant aura vocation à accompagner, à qualifier et à expertiser les travaux d'enquête qui seront menés en propre par le service étude de l'AFT.

Modalités d'intervention souhaitées

Le consultant spécialisé retenu aura vocation à intervenir auprès du service étude de l'AFT à l'occasion de trois étapes complémentaires :

1. Animation, à Paris, d'une journée de formation destinée au service étude de l'AFT et aux 4 collaborateurs de l'AFT qui constituent l'équipe du projet TISSER. Le cas échéant, 3 partenaires extérieurs pourront venir compléter ce groupe de 5. L'ordre du jour de cette journée sera à affiner avec le consultant spécialisé retenu mais il prévoira :
 - Une introduction aux notions de savoirs d'expérience, aux méthodes d'identifications des savoirs d'expérience et aux outils possibles de transfert des savoirs d'expérience en entreprise.
 - Une réflexion sur l'application de ces concepts à des salariés cadres dans une entreprise de services, si possible au cas particulier des exploitants du transport.
 - Un travail collaboratif autour d'une première trame d'enquête auprès des entreprises qui aura été élaborée par le service étude de l'AFT.
2. Mise à disposition, tout au long de l'enquête menée par l'AFT, de possibilités d'échanges téléphoniques ponctuels avec le service étude de l'AFT. Par le biais de cette prestation, le service étude de l'AFT pourra contacter ponctuellement le consultant spécialisé retenu de manière à obtenir des conseils et des expertises face aux problématiques techniques ou méthodologiques qui pourraient se poser au cours du travail d'enquête.
3. Mise en œuvre d'une relecture critique du rapport d'enquête et du cahier des charges du kit outils de transfert des savoirs d'expérience des exploitants produit par le service étude de l'AFT à l'issue du travail d'enquête. Cette relecture permettra, notamment, de valider la définition des savoirs d'expérience identifiés au cours de l'enquête, d'évaluer la pertinence des outils de transfert des savoirs d'expérience préconisés et, le cas échéant, de proposer des pistes d'améliorations.

A la fin de cette prestation de conseil, le consultant spécialisé retenu pourra formuler une proposition d'intervention complémentaire dans le cadre de l'appel à candidature qui sera lancé par l'AFT afin d'engager la construction du kit outil de transfert des savoirs d'expériences des exploitants envisagé à l'issue du travail d'enquête.

Calendrier de mise en œuvre

Les étapes d'intervention du consultant spécialisé retenu se déclineront selon le calendrier suivant :

- Journée de formation à Paris : A définir lors de la première quinzaine de février 2018
- Permanence téléphonique : Du mois du février 2018 à la fin du 1^{er} semestre 2018
- Relecture critique : Fin du premier semestre 2018

Expertise à mobiliser

Le consultant spécialisé retenu dans le cadre de cet appel à candidature pourra exercer de manière indépendante, être salarié dans un cabinet de consultants commercial ou associatif ou occuper des fonctions de recherche ou d'enseignement à l'université.

Quel que soit son parcours professionnel ou universitaire, il devra faire preuve :

- D'une maîtrise approfondie des concepts et des outils de la transmission des savoirs d'expérience, notamment en ce concerne les salariés de l'encadrement.

- D'une capacité à former, à conseiller et à accompagner le service étude de l'AFT qui découvre les notions de transmission des savoirs d'expérience.
- D'une bonne connaissance de l'environnement et des spécificités des petites et moyennes entreprises. Une maîtrise particulière du monde du transport routier n'est pas requise.

MODALITES DE CANDIDATURE

Diffusion et calendrier de l'appel à candidature

Cet appel à candidature est diffusé via sa mise en ligne sur le site internet de l'AFT. Il est, par ailleurs, envoyé par courrier électronique à trois prestataires minimum pré-identifiés par l'AFT.

L'appel à candidature s'organise de la manière suivante :

- Vendredi 22 décembre 2017 : Lancement de l'appel à candidature
- Vendredi 19 janvier 2018 : Clôture de l'appel à candidature
- Vendredi 26 janvier 2018 : Désignation consultant spécialisé retenu

Dossier de candidature à transmettre

Les candidatures transmises à l'AFT présenteront les informations suivantes :

- Un exposé de l'expertise du candidat dans le champ du transfert des savoirs d'expérience, illustré, soit par des références d'études déjà produites, soit par des interventions déjà réalisées auprès de branches professionnelles ou auprès d'entreprises.
- Un devis détaillé, exprimé Euros TTC et établissant :
 - Un prix forfaitaire pour la préparation et l'animation de la journée de formation à Paris, en précisant le volume horaire qui y sera consacré.
 - Un prix forfaitaire pour la permanence téléphonique, en précisant le volume horaire qui y sera consacré.
 - Un prix forfaitaire pour la relecture critique du rapport d'enquête et du cahier des charges produits par l'AFT, en précisant le volume horaire qui y sera consacré.

Transmission des dossiers de candidatures

Les candidats sont invités à transmettre leur dossier de candidature par courrier électronique :

- A l'attention de : M. Roland FAMIN roland.famin@aft-dev.com
- Copie à : Mme Valérie CASTAY valerie.castay@aft-dev.com

Critères de sélection du candidat retenu

Les prestataires seront évalués sur 100 points, à partir des critères suivants :

- Adéquation de l'expertise du candidat avec la prestation attendue (50 points)
- Efficience du devis détaillé proposé (50 points)

Contacts et interlocuteurs

Pour toute question relative à cet appel à candidature, les prestataires candidats sont invités à contacter M. Roland FAMIN (03 20 66 89 86 ; roland.famin@aft-dev.com)